

ArcelorMittal Gandrange: "la pérennité du site passe par un carnet de commandes équilibré et par un nouveau système de formation du personnel" (cabinet Syndex)

Le cabinet d'expertise Syndex a présenté jeudi 13 mars 2008 à l'intersyndicale CFDT-CGT-CFE-CGC de l'usine ArcelorMittal de Gandrange (Moselle) son projet "alternatif" de poursuite des activités menacées sur place (aciérie et laminoir à billettes, avec 595 suppressions d'emploi à la clé). "Le site est viable dans le giron d'ArcelorMittal, à condition de concentrer la production sur quatre marchés porteurs, de remettre à niveau l'outil industriel en investissant 30 à 40 millions d'euros et d'améliorer la formation du personnel", ont indiqué les syndicats CFDT et CFE-CGC (majoritaires) en conférence de presse. Ce projet sera présenté demain en CE à la direction d'ArcelorMittal, conformément à l'accord de méthode signé le 14 février dernier par deux syndicats sur trois. La CGT a commandé en parallèle un autre projet de sauvegarde du site "avec ou sans Mittal" (L'AEF n°[92703](#)).

La procédure d'information-consultation au titre du livre IV du Code du travail (réorganisation industrielle) doit s'achever le 4 avril prochain. "Le compte à rebours a démarré", soulignent les deux organisations syndicales. "Nous exigeons de ne pas attendre la décision officielle de la direction. Il faut que, d'ici 15 jours, l'État organise une table ronde avec les syndicats, l'expert et la direction générale d'ArcelorMittal en vue de permettre un débat contradictoire".

"Pour l'intersyndicale, le projet de restructuration industrielle d'ArcelorMittal constitue un dossier à charge rédigé par la direction allemande du groupe" pour condamner à terme le site mosellan (qui doit conserver un laminoir et un centre de recherche, soit plus de 300 salariés) et privilégier les usines d'outre-Rhin (Duisbourg, Hambourg), remarque Édouard Martin, représentant CFDT au comité d'entreprise européen.

"PLAN DE REDRESSEMENT"

Se fondant sur le rapport Syndex, Pierre-Claude Sutter, délégué syndical CFE-CGC et élu au CE, a pointé les principales raisons des mauvais résultats du site (36 millions de pertes en 2007), entre autres un "déficit de personnel formé à temps pour remplacer les départs en retraite", un "problème majeur de management", un "sérieux problème de pilotage économique fondé sur de faux indicateurs".

Face à la fermeture partielle envisagée, chiffrée à 55 millions d'euros (35 millions liés au transfert de produits vers les autres sites de production et 20 millions pour le plan social), le cabinet Syndex propose donc un "plan de redressement" fondé sur un carnet de commandes mieux équilibré. Ce scénario prévoit notamment d'injecter plus de 30 millions d'euros dans la modernisation des installations.

UNE VÉRITABLE GPEC

"La clé de ce plan n'est pas l'investissement matériel, mais la mise en place d'un nouveau système de formation, et, à terme, d'une véritable GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)", estime Pierre-Claude Sutter (CFE-CGC). Le groupe a procédé depuis 2004 à 300 nouvelles embauches, sans "anticiper les départs en retraite" ni les nécessaires transferts de compétences. Les besoins en formation requièrent "environ 3,5 millions d'euros", a chiffré le cabinet Syndex. "Les salariés seraient suivis en entreprise durant quatre jours par une quarantaine de tuteurs formés et passeraient une journée de formation à l'extérieur. Ce rythme favoriserait leur maintien dans le groupe", précise Marcel Thill, secrétaire du CE et membre du comité de groupe européen pour la CFDT.

Le "second plan alternatif", présenté la semaine dernière par la CGT, laisse les autres organisations syndicales perplexes. "Nous sommes étonnés de voir que la CGT fait cavalier seul", estime Édouard Martin (CFDT). "Après avoir estimé que le délai imparti par l'accord de méthode était trop court, elle a révélé ses propositions plus d'une semaine en avance".

DIVISIONS SYNDICALES

L'élu CFDT au CEE du groupe reproche aussi à la CGT d'avoir contribué à placer au premier plan l'éventuelle reprise du site, alors que le groupe ArcelorMittal s'engage dans une spécialisation autour du LCB (laminoir à couronnes et à barres) et ne prévoit pas de vendre. "Est-ce la CGT qui a soufflé cette idée au président Nicolas Sarkozy, ou bien l'inverse?", interroge Édouard Martin. "Il faut attendre la décision officielle de Lakshmi Mittal, le 4 avril prochain. S'il refuse notre projet et qu'ensuite un vrai repreneur se présente avec un projet qui tient la route, nous serons prêts à le défendre."

Selon les syndicats, "quatre sidérurgistes pourraient s'intéresser au site de Gandrange: le russe Severstal, l'indien Tata Steel, l'allemand Saarstahl et l'italien Carlo Tassara, le groupe de Romain Zaleski" (l'administrateur d'ArcelorMittal ayant démissionné le 5 mars dernier). Cette dernière option semble envisageable, selon Édouard Martin (CFDT): "Lorsque Lakshmi Mittal a effectué son OPA sur Arcelor, ce milliardaire était le premier à le soutenir. Il lui doit beaucoup".